



La solution
responsabilité civile
convaincante

Assurance responsabilité civile de particuliers

Un accident est vite arrivé. L'assurance responsabilité civile de particuliers de Zurich dédommage les tiers qui pourraient s'en trouver lésés. Les assurances complémentaires couvrent également les personnes qui s'exposent à des risques supplémentaires du fait de leur hobby ou de leur activité accessoire spéciale.

À qui profite l'assurance responsabilité civile de particuliers?

Aux familles et aux particuliers.

Informations détaillées

Votre fiston casse la fenêtre de votre voisin en jouant au football? En tombant, une bouteille de parfum endommage le lavabo de votre appartement locatif?

L'assurance responsabilité civile de particuliers couvre les lésions corporelles et les dégâts matériels causés à des tiers. Outre la couverture de base étendue, elle offre également diverses couvertures complémentaires, p. ex. pour la location de chevaux et l'utilisation de véhicules de tiers.

Assurance responsabilité civile de particuliers

Est assurée la responsabilité civile légale encourue par les personnes assurées pour:

- les lésions corporelles, c.-à-d. mort, blessure ou autre atteinte à la santé de personnes.
- les dégâts matériels, c.-à-d. destruction, détérioration ou perte de choses, mort, blessure ou perte d'animaux.

Assurances complémentaires

Location de chevaux, manifestations de sports équestres, chasse, dégâts aux véhicules automobiles utilisés de tiers jusqu'à un poids total de 3500 kg ainsi que de remorques, de motocycles ou de bateaux, etc.

Protection juridique privée en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein (Orion)

Soutien en cas de litige juridique en votre qualité de particulier. Exercice de droits ou rejet de prétentions.

Conditions*

Assurance individuelle ou familiale? La prime se calcule en fonction du cercle de personnes et de leurs besoins.

Les enfants vivant dans le même ménage que la famille sont coassurés dans le cadre de l'assurance familiale aussi longtemps qu'ils sont célibataires et n'exercent pas d'activité lucrative. Dès qu'ils atteignent l'âge de 18 ans et qu'ils entament une activité lucrative complète, ils doivent, en cas de besoin, conclure leur propre assurance responsabilité civile de particuliers.

Après trois années sans sinistre, 15% des primes versées vous sont remboursés.

Si vous souscrivez en même temps une assurance de véhicules automobiles de Zurich, vous bénéficiez d'un rabais de combinaison.

*Ne s'applique pas à la protection juridique privée

Vos avantages en un coup d'œil

- **Offre combinée avec l'assurance de l'inventaire du ménage**
- **Diverses couvertures complémentaires pour des solutions taillées sur mesure**
- **Remboursement de 15% des primes versées après trois années sans sinistre**
- **Rabais de combinaison si votre véhicule automobile est également assuré auprès de Zurich**

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker.
www.zurich.ch

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.



Because change happenz®